Projet de construction d'une installation de liquéfaction de gaz naturel à Bécancour 6211-19-021

## PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

**DQ16** 

315

Québec, le 18 mars 2015

Monsieur Charles Bhérer Inspecteur, Sécurité et sûreté maritimes Services techniques Transports Canada 401-1550, avenue d'Estimauville Québec (Québec) G1J 0C8

Objet : Projet de construction d'une installation de liquéfaction de gaz naturel à Bécancour - Questions complémentaires (DQ16, nos 6 et 7)

## Monsieur,

En référence au mandat en cours, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier vous soumet des questions pour lesquelles elle apprécierait recevoir les réponses d'ici le 23 mars prochain.

## **Question 6**

Dans une réponse que vous avez fournie à la commission le 9 mars 2015 au sujet des risques maritimes liés à la navigation sur le fleuve Saint-Laurent, vous avez identifié neuf zones qui devront faire l'objet d'une évaluation approfondie par le promoteur (DQ11.1, question 3). Quels sont les critères utilisés pour retenir ces zones ?

## **Question 7**

Dans la même correspondance, à la question 5, vous mentionnez que « Peu d'évaluations TERMPOL ont été complétées à ce jour,... ». Pourtant, en page ii du document intitulé Processus d'examen TERMPOL, édition 2014, il est écrit que la première édition du Code TERMPOL remonte à 1977 (pour les gros pétroliers à l'époque) et qu'en 1982 un certain nombre d'évaluations TERMPOL avaient été effectuées avec succès et que le Code TERMPOL allait être augmenté pour inclure notamment les projets de terminaux maritimes de GNL.

- a) La commission souhaiterait clarifier ce point, à savoir s'il y a eu ou non plusieurs examens TERMPOL pour des terminaux méthaniers au Canada et au Québec depuis 1982.
- b) De même, veuillez indiquer quel est le nombre d'évaluations réalisées pour des terminaux pétroliers selon le Code TERMPOL au cours des dernières années (préciser la période).

Nous vous remercions pour toute l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Anne-Lyne Boutin Coordonnatrice du secrétariat de la commission